

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 36 (1898)  
**Heft:** 18

**Artikel:** Les voyages d'autrefois  
**Autor:** L.D.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-196873>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à  
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER  
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,  
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,  
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre.  
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## Les voyages d'autrefois (\*).

On pourrait faire de l'histoire des voyages quatre âges bien distincts : 1<sup>o</sup> l'âge du cheval, 2<sup>o</sup> l'âge de la voiture, 3<sup>o</sup> l'âge des chemins de fer, 4<sup>o</sup> l'âge de la bicyclette.

Pendant le premier âge, on n'a comme routes que les restes de quelques anciennes voies romaines, et de larges sentiers battus comparables aux trachs du nord-ouest américain. Sur ces chemins-là, on ne voyage pas pour son agrément ; aussi n'y rencontre-t-on guère que des marchands ou des pèlerins, voyageant en caravanes, et souvent accompagnés de gens armés pour les défendre en cas d'attaque.

Le soir, ils logent dans des établissements qui tiennent le milieu entre l'hôtellerie et l'hospice, car on y reçoit les voyageurs et les malades. Parfois, au lieu de l'aubergiste rapace et obséquieux, on est reçu par de nobles et pieuses dames qui ont fait vœu de soulager les misères humaines. Là, le riche paie son écho sous la forme d'une aumône qui compense l'hospitalité gratuite offerte à l'indigent. La nuit, on somme par intervalles une cloche qui indique aux égarés le chemin du refuge.

Le goût des voyages est déjà vif, mais il se satisfait volontiers par les récits de ceux qui ont beaucoup vu, et qui ne résistent pas au plaisir d'exagérer les dangers qu'ils ont courus.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, on songe à utiliser les chemins qui marchent, les cours d'eau, et l'on établit des coches d'eau. Ces lourds bateaux, traînés par deux chevaux, contiennent, dans un espace étroit, plusieurs centaines de personnes avec leurs bagages. La chaleur, le bruit et les mauvaises odeurs y sont intolérables. Mais pendant un siècle et plus on s'en contente, car c'est le caractère du bon vieux temps, de conserver sans améliorer.

Quant aux voitures publiques, elles sont encore dans l'enfance, à ce point que l'une de ces primitives machines met trois jours pour faire le trajet de Paris à Poissy.

Au temps d'Henri IV, il n'existe encore qu'une seule route pavée, celle de Paris à Orléans.

Peu à peu, sous l'impulsion des intendants et grâce à la corvée royale, qui se substitue à la corvée seigneuriale, la France se couvre de routes excellentes. Elles sont composées de trois parties : au milieu, la chaussée, et de chaque côté une autre voie empierrée et sablée. Deux majestueuses rangées d'arbres, séparées par des fossés pour l'écoulement des eaux, bordent ces routes fastueuses, qui enlèvent beaucoup trop de terrain à l'agriculture.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, les voitures publiques prennent des allures plus rapides, grâce à la création des relais ; mais toutes s'arrêtent le soir pour la couchée, les routes n'étant pas assez sûres et les portes des villes étant closes.

Sous Louis XV, il faut cinq jours pour aller

(\*) Renseignements extraits de *Nos grands-pères* par Aug. Filon, 1877.

de Paris à Lyon, et huit ou dix pour aller à Marseille.

En route, on s'examine, on s'étudie, on se groupe suivant le saffinité de caractère, d'âge, de rang, de profession ; on lie conversation, on fait amitié, et bientôt on racontera ses affaires, celles de sa famille ou de son clocher.

Mais les personnes de qualité voyageaient autrement. Il n'était pas rare au XVII<sup>e</sup> siècle de rencontrer des litières, portées par deux mulets, l'un devant, l'autre derrière. Par surcroît, les mulets portaient le bagage, quelquefois une femme de chambre, ou quelque personne de peu d'importance.

C'est dans cet humble équipage que Francoise d'Aubigné, qui devint plus tard épouse d'un souverain, fit son entrée dans Paris.

Après la litière, qui ne fut pas longtemps en faveur, les grands personnages voyagent en chaise, ou dans leur propre carrosse attelé de chevaux de poste.

Lorsque la marquise de Sévigné fit son long voyage, de sa terre des Rochers, en Bretagne, jusqu'en Provence, pour y visiter sa fille et son gendre, elle ne quitte point sa voiture ; pour remonter le cours de la Loire, on la plaçait sur une péniche, dont l'avant servait de cuisine, tandis que la marquise restait assise dans le carrosse, les pieds dans la paille, et prenant ses repas sur un ais placé devant elle.

L'intendant Henri d'Aguesseau, en tournée administrative, emmène avec lui toute sa famille, et le carrosse sert à la fois de chambre d'étude, de réfectoire et de salon.

La question du coucher dans les auberges reste longtemps la grosse épine des voyages ; cependant les témoignages des voyageurs diffèrent tellement sur le confort des auberges qu'il faut admettre qu'il y en avait de plusieurs catégories.

Arthur Young et le comte de Guibert signalent « les murs de boue d'une chambre » d'auberge, les toiles d'araignée partout, les inscriptions bêtes et indécentes des parois, les meubles sordides et misérables, les ser-vantes qui sont des tas de fumier ambulants. » En 1760, dans une auberge du midi, le procureur Courtois se plaint d'avoir dû partager avec un jeune gentilhomme un lit dont la couverture était un sac de chanvre, bourré d'étoupes, et noir de puces.

En revanche, Voltaire écrit : « Voyagez, messieurs, voyagez et vous verrez si vous serez mieux nourris qu'en France, mieux abreuvés, mieux logés, mieux habillés, et mieux » voiturés. »

La question des auberges diminue d'importance à partir du moment où les voitures publiques peuvent marcher de nuit, grâce à la sécurité des routes. On construit dans ce but, sur un nouveau modèle, des diligences appelées *Turgotines*, du nom du ministre au pouvoir. Dix personnes y pouvaient prendre place dans l'intérieur, trois au fond, le dos tourné aux chevaux, trois en face, deux de chaque côté. Au centre on pouvait dresser une petite table qui servait aux parties de whist ou de

boston des voyageurs. En outre, trois voyageurs à *demiplace* pouvaient se loger au dehors, sous le cabriolet, à côté du cocher. Les bagages s'empilaient sur l'impériale, couverts par une bâche ; tout cela mené par 13 ou 14 chevaux, et dirigé par le *commis*, le cocher et deux postillons à cheval.

Pour la commodité, l'agrément, la vitesse, les *Turgotines* sont considérées comme des merveilles par les contemporains.

Si, selon la doctrine spirite, l'âme de leur inventeur s'est réincarnée dans le corps d'un de ces voyageurs d'aujourd'hui, qui font le tour du globe en 54 jours, quelles doivent être ses impressions, ses réflexions ou ses réminiscences ?

MADAME L. D.

## Visites de prisons.

Il y a de cela une douzaine d'années au moins. Deux députés, membres de la commission de gestion du Grand Conseil, étaient chargés de la visite des prisons. Ils avaient pour mission de s'assurer si ces établissements étaient installés dans les conditions voulues et si leurs pensionnaires étaient convenablement traités. Ils se mirent donc en route.

A leur arrivée à R... ils crurent devoir débiter dans leurs opérations en se rafraichissant convenablement à l'auberge communale ; puis ils se rendirent aux prisons. L'un d'eux tire la sonnette et la femme du geôlier apparaît. L'air aimable, la figure souriante, elle demande : « Qu'est-ce qu'il y a de bon pour votre service, messieurs ? »

— Eh bien, madame, nous sommes des grands conseillers. Nous venons un peu inspecter votre prison. Peut-on voir votre mari ?  
— Ma foi, il est en cernement par le village ; je m'en vais voir si on le trouve. Donnez-vous la peine d'entrer un petit moment ; il n'est pas bien loin ; il est probablement allé prendre un verre ; c'est son heure.

— Faudrait peut-être pas le déranger, dirent les visiteurs, nous pourrions toujours voir les prisonniers, en attendant.

— Oh ! les prisonniers, ... nous n'en avons pas tant que ça, nous n'en avons qu'un.

— Eh bien, faites-nous le voir quand même afin que nous puissions l'interroger. Vous comprenez que nous sommes obligés de voir un peu tout ça, pour l'honneur du canton de Vaud.

— Oui, mais je crois qu'il faudrait peut-être mieux attendre mon mari...

— Pourquoi, madame, est-il méchant ce prisonnier ?...

— Eh ! pas plus, c'est un tant brave homme, au contraire... Mais je veux vous dire toute la vérité... il n'est pas ici dans ce moment.

— Non !... alors où est-il ?

— Ma foi, je n'en sais trop rien... peut-être avec mon mari. Je sais que mon mari n'aime pas boire seul... Et puis on ne peut pourtant pas le tenir tout le jour enfermé... Oh ! il n'y a rien à craindre avec lui ; nous sommes tranquilles... Je m'en vais envoyer le bouëbe le chercher... Vous verrez quel bon garçon.